



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni salle du Conseil à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE) M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. MAUREL (C.C. VAL'AÏGO), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

Excusés ayant donné pouvoir :

M. BRIAND (TOULOUSE-METROPOLE), POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES
M. CHOLLET (TOULOUSE-METROPOLE), POUVOIR A M. TRAUTMANN

Etaient absents : M. BAGUR (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO)

Date de la convocation : VENDREDI 09 DECEMBRE 2022

Secrétaire de séance : M. MOIGN

D2022-83 - Mise à jour du tableau des emplois permanents de DECOSSET

Vu l'avis du Comité technique rendu le 10 novembre 2022,

Vu le tableau des emplois,

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination de l'agent inscrit au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2022.

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la suppression de l'emploi d'origine, et la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement :

▪ **La suppression** :

- de trois emplois d'Attaché à temps complet,
- d'un emploi de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- d'un emploi d'agent de maîtrise à temps complet,
- de deux emplois d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- de trois emplois d'adjoints techniques territoriaux à temps complet,
- d'un emploi d'ingénieur principal à temps complet,
- d'un emploi d'ingénieur à temps complet,
- d'un emploi de technicien territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet,

Accusé de réception en préfecture
04/12/2022 10:23:20
Date de télétransmission : 22/12/2022
Date de réception préfecture : 22/12/2022



- d'un emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe,
- de deux postes de rédacteur de catégorie B,
- d'un emploi d'ingénieur à temps complet,
- la suppression de deux postes de technicien territorial.

▪ **La création :**

- d'un emploi d'attaché principal à temps complet,
- d'un emploi de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet,
- d'un emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet,
- d'un emploi d'agent de maîtrise à temps complet,
- de deux emplois d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet,
- de trois emplois d'adjoints techniques principaux de 2ème classe à temps complet,
- d'un poste d'ingénieur hors classe à temps complet,
- de deux postes poste d'ingénieur principal à temps complet,
- de deux postes de technicien principal de 1ère classe à temps complet,
- d'un poste à temps complet d'adjoint technique,
- d'un poste de technicien territorial de 2ème classe.

Le Comité syndical, à l'unanimité :

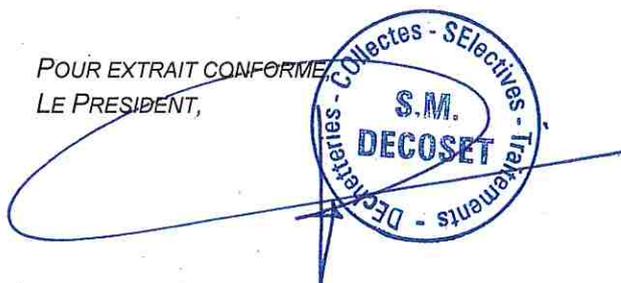
- **ADOpte** la modification du tableau des emplois ainsi proposée,
- **S'ENGAGE A INSCRIRE** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges

Ainsi fait à BALMA, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance

M. MOIGN

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT,



	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	15	31
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	47
Présents	10	7	17
Votants	10	7	17
Pouvoirs	0	0	0
Total de voix	20	7	27
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	20	7	27

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20221215-D2022-83-DE
Date de télétransmission : 22/12/2022
Date de réception préfecture : 22/12/2022